

politiques ont toujours été aux mains des grandes entreprises et, jusqu'à tout récemment, il n'existait pas de lois antitrust efficaces⁸⁹.

Les auteurs de la *Loi antimonopole* se sont inspirés du droit antitrust américain, lequel était issu d'une tradition d'individualisme assez étrangère à la philosophie japonaise de la coopération en affaires. Les auteurs ne se sont guère efforcés de comprendre le marché japonais avant de rédiger et d'appliquer la *Loi antimonopole*.

Phénomène intéressant, l'imposition de ce régime a suscité une opposition politique aux États-Unis. Les théoriciens et hommes politiques partisans de l'équité ont soutenu qu'il n'était pas logique d'ordonner le démantèlement général des grands conglomerats pour mettre en place un régime plus conforme aux principes jeffersoniens. Des économistes américains ont mis en doute l'efficacité du démantèlement en raison du coût social inconnu de telles perturbations.

- **Le retour à l'équité et aux libertés du communautarisme**

Aux États-Unis, la liberté repose sur l'indépendance. L'indépendance par rapport au marché, ou le laissez-faire, représente la liberté par rapport au contrôle. Au Japon toutefois, le laissez-faire s'entend de la liberté pour le gouvernement d'avantager certaines entreprises et de la liberté pour les gens d'affaires de se livrer à un large éventail de pratiques restrictives. La pure théorie des prix et l'intérêt personnel ne sont pas les principales dimensions du marché; les relations importent aussi. Les briseurs de trusts du Proconsulat exercé par les États-Unis se sont heurtés à cette différence. Dans l'application de la *Loi antimonopole*, le Proconsulat a jugé que les groupements japonais étaient des concurrents durs et déloyaux, selon les règles du jeu des États-Unis. Pour le Japon, ces groupements présentaient d'importants avantages, notamment du point de vue de la stabilité des relations et de la sûreté de l'approvisionnement et de la main-d'oeuvre.

Les différentes conceptions de l'équité dans les deux pays expliquent les nombreux conflits économiques qui les opposent. S'il est vrai que l'activité économique ne change pas de nature, indépendamment du fait que les intervenants recherchent leur intérêt dans une perspective orientale ou occidentale, il n'en reste pas moins que l'importance relative accordée à l'individualisme ou au communautarisme a un effet déterminant sur les facteurs qui importent dans l'économie. Les sections qui suivent traitent de ces divergences.

⁸⁹ Hadley, *op. cit.*, p. 249; Wolfem, Karen von, *The Enigma of Japanese Power*, New York, Knopf, 1989.